

Communiqué SNALC contre l'agression d'un professeur au collège Mille Roches

Bonjour, le SNALC tient à apporter son entier soutien au professeur agressé mardi 9 novembre 2021 au collège Mille Roches. Le SNALC condamne cette énième agression au corps enseignant et demande que des mesures de sanctions soient prises.

Par ailleurs, le plan prévention violence mis en place en 2019 n'est pas suivi des faits et il manque une politique de prévention et d'anticipation.

Ce genre d'acte inexcusable fait suite à des années d'abandon de la notion d'autorité des enseignants qui doit être restaurée dès que le moindre acte d'incivilité dans les classes est observé. Lorsqu'il y a dégradation du climat scolaire et atteinte au travail des personnels qui sont en face à face quotidien avec les élèves, ce sont les conditions même de la réussite scolaire qui sont mises à mal.

Pour le SNALC Réunion,

Jérôme MOTET 0692776100